Niveau(x) d'enseignement : 0 Numéro EDUQ : 9270132
Centre d'intérêt : 250

Ouellette, Raymond.

Les autochtones et l'école : un portrait statistique / Raymond Ouellette -- [Ed. mise à jour]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1991. ii, 22 p. ; 28 cm. -- (Etudes et analyses / Ministère de l'éducation du Québec. Direction générale de la recherche et du développement)

Code : 28-2599, 9192-0587. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-15908-X

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction des études économiques et démographiques • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Autochtone • Cheminement scolaire • Taux de scolarisation • Démographie • Statistiques

Le document établit un bref profil statistique des autochtones et de l'école. Il s'agit de la mise à jour de l'édition parue en 1985 (EDUQ 8570603). La première partie décrit la situation démographique de la population autochtone, notion qui varie considérablement selon la source d'information à laquelle on se réfère. La seconde partie compare, tout d'abord, l'état de la scolarisation de la population adulte autochtone à celle de la population allochtone (population qui n'est pas d'ascendance autochtone) du Québec, en analysant les données du recensement de 1986; elle trace ensuite un portrait de la situation scolaire récente des élèves autochtones de la province. Il ressort de l'étude que cette population est nettement moins scolarisée que l'ensemble de la population québécoise et que le cheminement scolaire des autochtones est plus long et plus ardu que celui de l'ensemble des élèves du Québec.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8570603

Recherche et développement

ÉTUDES ET ANALYSES

Québec

Collection "Études et Analyses"

Responsable de la recherche institutionnelle, et chargée de proposer des orientations pour le développement du système éducatif et des services qu'elle offre, la Direction générale de la recherche et du développement diffuse annuellement quantité de textes destinés à des publics variés.

Afin de permettre de mieux distinguer ses différents types de productions et de déterminer à qui elles s'adressent, la Direction générale a créé les trois collections suivantes:

- **Notes et documents**
- **Études et analyses**
- **Statistiques**

La collection "Études et Analyses" regroupe les travaux de recherche effectués au sein de la Direction générale, et qui sont le résultat d'une analyse rigoureuse et systématique.

9270132

28-2599

LES AUTOCHTONES ET L'ÉCOLE
UN PORTRAIT STATISTIQUE

Raymond Ouellette

Octobre 1991

Direction des études économiques
et démographiques

Le présent document a déjà paru sous le titre ***Les autochtones et l'école***. *Un portrait statistique*. Rédigé par Daniel Maisonneuve et Francine Bédard-Hô, il a été publié en juin 1985. Le voici à nouveau, mis à jour à partir des données disponibles les plus récentes et d'informations plus complètes.

Sommaire

La population autochtone du Québec est d'au moins 56 000 personnes, dispersées géographiquement et linguistiquement dans une cinquantaine de communautés sur l'ensemble du territoire québécois. Les données récentes analysées dans le présent document montrent que cette population est nettement moins scolarisée que l'ensemble de la population québécoise, puisque seulement le tiers des adultes autochtones sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'une école de métiers, comparativement à plus de 56 p.100 de l'ensemble des Québécois.

À l'enseignement primaire, la prise en charge des écoles par les autochtones et l'adaptation des programmes à leur spécificité socio-culturelle ont eu des effets positifs certains sur la persévérance scolaire. Maintenant, la grande majorité des élèves entreprennent des études secondaires que peu arrivent à terminer toutefois même si cet enseignement a pris de l'expansion dans les écoles de bande et, dans une moindre mesure, dans les commissions scolaires Crie et Kativik (lesquelles avaient déjà un système éducatif bien développé). La formation professionnelle est presque absente au Secteur des jeunes, mais davantage présente à la formation continue. Près des deux tiers des élèves autochtones du secondaire, en excluant ceux des commissions scolaires Crie et Kativik, font leurs études, dans un contexte de minorité culturelle, dans une école du réseau québécois ou dans une école privée. Le cheminement scolaire des autochtones est plus long et plus ardu que celui de l'ensemble des élèves du Québec.

Table des matières

Liste des tableaux et cartes ii

Introduction 1

1. La population autochtone 2

2. La situation scolaire des autochtones 7

2.1 L'état de la scolarisation de la population de 15 ans et plus 7

2.2 La situation scolaire actuelle des élèves autochtones 8

2.3 Le cheminement scolaire des autochtones 16

Conclusion 20

Liste des tableaux et cartes

Tableau 1	Population autochtone du Québec, selon diverses catégories et selon leur appartenance à un ou à plusieurs groupes ethniques, recensement de 1986.	2
Tableau 2	Répartition, en pourcentage et selon l'âge, des populations autochtone et allochtone du Québec, recensement de 1986.	4
Tableau 3	Distribution des populations autochtone et allochtone de 15 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (nombres et pourcentages), région du Québec, recensement de 1986.	7
Tableau 4	Écoles des réserves et villages autochtones, selon la situation administrative, région du Québec, 1977-1978 à 1988-89.	9
Tableau 5	Élèves autochtones reconnus par le MAINC, selon le type d'établissement scolaire fréquenté (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire), région du Québec, 1977-1978 à 1988-1989.	10
Tableau 6	Répartition, par classe, des élèves autochtones du Québec en 1987-1988, selon le type d'école ou d'organisme, MAINC et MEQ.	12
Tableau 7	Répartition des élèves autochtones du Québec, selon l'âge et la classe, au 30 septembre 1988.	16
Tableau 8	Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal de l'ensemble du Québec, effectifs de l'ensemble du Québec et effectifs autochtones, au 30 septembre 1988.	18
Tableau 9	Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal, effectifs autochtones, au 30 septembre 1988.	19
Carte	Les communautés autochtones du Québec.	22

Introduction

Le présent document établit un bref profil statistique des autochtones et de l'école en présentant un tour d'horizon des diverses sources d'information disponibles et en rassemblant de façon synthétique les données les plus significatives. Il s'agit de la mise à jour d'une étude de la Direction des études économiques et démographiques de juin 1985 [1].

Le présent document comprend deux parties. La première vise à décrire la situation démographique de la population autochtone, notion qui varie considérablement selon la source d'information à laquelle on se réfère. La seconde partie compare, tout d'abord, l'état de la scolarisation de la population adulte autochtone à celle de la population allochtone [2] du Québec, en analysant les données du recensement de 1986; elle trace ensuite un portrait de la situation scolaire récente des élèves autochtones de la province.

La qualité et la précision des données disponibles sur la population scolaire autochtone se sont nettement améliorées au cours de la décennie quatre-vingt. Certes, un double problème d'exhaustivité des informations et d'identification des autochtones demeure, mais une combinaison des diverses sources disponibles permet de dégager un portrait fiable de la situation scolaire récente, allant même jusqu'à offrir un aperçu du cheminement scolaire des élèves autochtones.

---

1. Daniel MAISONNEUVE et Francine BÉDARD-HÔ, *Les autochtones et l'école. Un portrait statistique*, Études et analyses, MEQ, Direction des études économiques et démographiques, 1985, 21 p.

2. Le terme «allochtone» désigne la population qui n'est pas d'ascendance autochtone.

1. La population autochtone

Au Québec, la population autochtone comprend les Amérindiens, regroupés en onze nations, et les Inuit, qui forment un peuple distinct. Parmi les Amérindiens, certains sont reconnus comme Indiens inscrits (ou Indiens avec statut) en vertu d'une loi fédérale, et bénéficient à ce titre de certains droits, notamment en ce qui concerne la résidence sur les réserves et la prise en charge de l'ensemble de leurs frais d'éducation par le gouvernement fédéral. Les autres Amérindiens, Indiens sans statut et Métis, constituent une catégorie de la population autochtone beaucoup plus difficile à cerner au niveau des sources de données administratives. Seules les données de recensements peuvent nous donner des informations à leur sujet [1], dans la mesure où les personnes recensées ont bien déclaré leur origine amérindienne. Le **tableau 1** donne le dénombrement de la population québécoise d'origine autochtone, d'après le recensement de 1986.

Tableau 1 Population autochtone du Québec, selon diverses catégories et selon leur appartenance à un ou à plusieurs groupes ethniques, recensement de 1986.

	autochtones seulement	autochtones et autres
Inuit	6 470	885
Indiens de l'Amérique du Nord	37 150	26 440
Métis	5 705	5 740
Total	49 325	33 065
Réserves et établissements indiens particllement dénombrés en 1986:	7 815	

Source: Recensement du Canada de 1986, 93-109, tableau 3.

La population autochtone pouvait alors atteindre environ 90 000 personnes, soit 1,4 p. 100 de la population totale du Québec en 1986. Les données recueillies sur les autochtones ce 3 juin 1986 étaient fragmentaires: les informations plus détaillées, sur l'âge ou la scolarité par exemple, ne sont

1. On distinguait, jusqu'au recensement de 1981, les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits. Jugée discriminatoire, cette distinction est disparue en 1986.

disponibles que dans le cas de ceux qui ont déclaré une seule origine ethnique, soit moins de 50 000 personnes. De plus, près de 8 000 autochtones québécois n'auraient pas été recensés. En effet, le dénombrement de certaines réserves ou établissements autochtones a dû être interrompu ou n'a simplement pas eu lieu en 1986 parmi les communautés suivantes: Akwesasne, Kahnawake, Lac-Rapide et Kanesatake. Hormis l'estimation du nombre total d'autochtones n'ayant pas été recensés, il n'existe aucune autre statistique du recensement sur ces derniers et ils ne sont inclus dans aucune totalisation du dénombrement de 1986.

Les possibilités de réponses multiples à la question portant sur l'origine ethnique du recensement de 1986 étaient telles que le nombre réel d'autochtones au Québec pouvait peut-être s'en trouver surestimé. Le dénombrement des Inuit est confirmé par le fichier des bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois. Les Indiens avec statut ou inscrits, seuls autres autochtones identifiés dans un autre fichier administratif, n'étaient pas plus de 36 600 [1] au moment du recensement. Quant aux Indiens non inscrits et aux Métis, ils ne sont pas identifiables dans aucun autre fichier administratif, et on ne peut pas vérifier leur nombre.

Le nombre réel d'autochtones au Québec est difficile à établir. Les estimations les plus plausibles, et les plus récentes (4 août 1989), viennent du Service des affaires nordiques et amérindiennes du ministère des Affaires municipales du Québec, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada (MAINC): elles dénombrent 50 255 Amérindiens et 6 354 Inuit pour un total de 56 609 autochtones au Québec.

---

1. Le registre des autochtones du MAINC recensait 35 329 Indiens inscrits le 31 décembre 1985 et 41 227 le 31 décembre 1987. Par interpolation, on peut estimer le nombre des inscrits à 36 560 au début de juin 1986.

Tableau 2 Répartition, en pourcentage et selon l'âge, des populations autochtone et allochtone du Québec, recensement de 1986.

Groupe d'âge	autochtones	allochtones
0-14	30,7	20,4
15-34	41,2	34,5
35-64	24,7	35,1
65 et plus	3,4	10,0
Total	100,0	100,0

Source: Recensement du Canada de 1986, 93-109, tableau 3.

Les données du **tableau 2** montrent que la population autochtone du Québec était, en 1986, nettement plus jeune que celle de la population allochtone. Ainsi, plus de 30 p. 100 des autochtones étaient âgés de moins de 15 ans, alors que cette proportion avoisinait 20 p. 100 chez les autres Québécois. Le groupe des 35 ans et plus représentait environ 28 p. 100 des autochtones contre plus de 40 p. 100 des allochtones. Le nombre de jeunes chez les autochtones a d'ailleurs crû plus rapidement, durant la décennie quatre-vingt, que dans l'ensemble de la population québécoise.

Le 28 juin 1985, la loi C-31 a modifié la Loi sur les Indiens de 1876. Elle a, entre autres choses, aboli la discrimination basée sur le sexe et rétabli le statut et le droit d'appartenance à une bande. L'effet le plus notable de ce changement a été l'augmentation du nombre d'Indiens inscrits de sexe féminin. Il y avait 32 510 autochtones inscrits au Registre des autochtones du MAINC en 1982, mais des 14 044 personnes qui se sont ajoutées jusqu'en mars 1990, 7 547 sont des autochtones qui ont retrouvé leur statut [1] grâce à la loi C-31. Si l'on exclut, des gains de la population autochtone, la partie qui est due à la loi C-31, alors la croissance annuelle des diverses nations durant cette décennie dépasse

1. Données du MAINC au 89-12-31. La répartition entre les diverses communautés de ces «nouveaux» Indiens avec statut varie considérablement, certaines bandes ayant même vu leur nombre doubler! Citons des ajouts importants chez les Mohawks de Kahnawake (1 075) et de Kanesatake (475), chez les Montagnais de Mashteuiatsh (1 060), chez les Hurons (955), et chez les Algonquins de Maniwaki (501) et de Témiscamingue (493).

2 p. 100 par année, bien au-delà de la croissance moyenne annuelle de l'ensemble de la population québécoise, qui était de 0,6 p. 100 durant la même période.

Une autre caractéristique importante de la situation démographique de la population autochtone du Québec est son extrême dispersion géographique. Représentant environ 1 p. 100 de la population totale du Québec [1], les autochtones entretiennent des communautés importantes dans toutes les régions de la province, à l'exception de l'Estrie. Les Mohawks, la nation la plus populeuse, sont environ 14 250 concentrés dans la région sud de Montréal. Viennent ensuite les Montagnais, qui sont environ 10 200 dispersés sur la Côte-Nord et au Saguenay – Lac-Saint-Jean, et les Cris, qui comptent plus de 9 400 personnes établies à la périphérie de la Baie James. Suivent 6 350 Inuit qui occupent l'extrême nord du Québec. Les Algonquins, qui sont environ 5 600, se répartissent entre les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les Attikameks, plus de 3 500, vivent en Haute-Mauricie, et les 3 240 Micmacs, en Gaspésie. Les quatre dernières nations sont moins nombreuses: on trouve près de 2 200 Hurons près de la ville de Québec, environ 1 220 Abénaquis au sud de Trois-Rivières, 410 Naskapis près de Shefferville, et, finalement, seulement 210 Malécites au sud du fleuve Saint-Laurent [2].

Cette dispersion géographique est plus prononcée par le fait que la population de chaque nation, sauf dans le cas des Hurons et des Naskapis, se répartit en plusieurs communautés. Les Amérindiens du Québec sont répartis en 39 bandes administrant chacune leur réserve: dix-neuf sont difficilement accessibles, quatorze sont de type rural et les 6 autres sont de type urbain. Quant à la population inuit, elle vit principalement dans une quinzaine de villages s'échelonnant de la Baie-James à la Baie d'Ungava. La carte, en **annexe**, permet de

---

1. Sources: MAINC 1988 et MAMQ 1987, Secrétariat aux affaires autochtones, août 1989.

2. Les Malécites ne vivent pas dans des réserves; plusieurs vivent près de Rivière-du-Loup, d'autres dans la région de Longueuil.

visualiser la répartition géographique et l'importance numérique des communautés autochtones.

D'après les données du MAINC, environ 85 p. 100 des Indiens inscrits vivaient sur le territoire d'une réserve ou sur une terre de la Couronne en 1983. Cette proportion est passée à moins de 75 p. 100 en 1988, cette baisse étant en grande partie attribuable au rétablissement du statut d'Indien inscrit par la loi C-31.

La situation linguistique des autochtones est très variée. Chacune des onze nations possède sa propre langue et utilise différemment, soit comme langue d'usage, soit comme langue seconde, le français, l'anglais ou même les deux. Chez les Hurons, par exemple, et dans une moindre proportion chez les Abénaquis, le français a même remplacé la langue autochtone pour devenir la langue d'usage. L'anglais occupe une place prépondérante chez les Mohawks de Kahnawake, une situation semblable à l'importance du français chez les Montagnais du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Dans les autres communautés où la langue autochtone demeure prédominante, certaines utilisent le français comme langue seconde – c'est le cas des Attikameks et de la plupart des Montagnais de la Côte-Nord –, d'autres utilisent plutôt l'anglais, notamment les Mohawks, les Cris, les Inuit et les Naskapis. Enfin, chez les Algonquins et les Micmacs, l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue seconde varie d'une bande à l'autre.

De ce bref profil socio-démographique des autochtones du Québec, il ressort qu'il s'agit d'une population particulièrement jeune, en croissance, et très dispersée tant sur le plan géographique que sur le plan linguistique. Ces caractéristiques, s'ajoutant à une évidente spécificité culturelle, sont importantes à retenir au moment d'analyser la situation scolaire de la population autochtone du Québec.

2. La situation scolaire des autochtones

2.1 L'état de la scolarisation de la population de 15 ans et plus

Le recensement constitue la meilleure source de données pour évaluer le niveau de scolarité de la population autochtone; la définition de la population autochtone y est beaucoup moins restrictive que dans les autres sources de données, puisqu'elle inclut toutes les personnes ayant déclaré être d'origine autochtone. Certaines questions du recensement, s'adressant aux personnes âgées de 15 ans et plus, permettent de distribuer la population adulte selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Notons que ces données ne décrivent pas nécessairement la situation scolaire actuelle des **élèves** autochtones, d'une part parce que le recensement le plus récent date de 1986 et, surtout, d'autre part, parce que la population de 15 ans et plus comprend aussi bien les personnes ayant terminé leur scolarité il y a très longtemps que celles qui fréquentent encore l'école. Ces données nous paraissent néanmoins extrêmement utiles pour déterminer certains besoins éducatifs particulièrement marqués au sein de la population autochtone.

Tableau 3 Distribution des populations autochtone et allochtone de 15 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (nombres et pourcentages), région du Québec, recensement de 1986.

Plus haut niveau de scolarité atteint	autochtones nombre	%	allochtones nombre	%
Moins qu'une 9 e année	13 080	38,8	1 210 040	23,8
de la 9 e à la 13 e année sans diplôme	9 285	27,5	1 004 075	19,8
Diplôme du secondaire ou d'une école de métier	4 420	13,1	1 013 175	19,9
Postsecondaire non universitaire	5 160	15,3	1 040 785	20,5
Université sans grade	1 205	3,5	374 355	7,4
Grade universitaire	605	1,8	438 805	8,6
Total	33 750	100,0	5 081 040	100,0

Sources: Recensement du Canada de 1986, 93-110, tableau 3 et compilation spéciale PR2855.

Les données du recensement sur la scolarité des autochtones de 15 ans et plus ne concernent que ceux qui ont déclaré une seule origine ethnique, soit 33 750 personnes. Ainsi, en 1986, près de 39 p. 100 de cet échantillon n'ont pas atteint la 9e année et plus de 33 p. 100 étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métier. Ces proportions, chez les autres Québécois, sont respectivement de 23,8 p. 100 et 56,4 p. 100.

La langue maternelle et la langue parlée à la maison sont deux autres variables du recensement que l'on peut ajouter à l'origine ethnique pour caractériser la scolarisation de la population autochtone. Malheureusement, au dénombrement de 1986, les questions portant sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison ont donné des informations jugées peu valables sur les populations autochtones.

2.2 La situation scolaire actuelle des élèves autochtones

Les données relatives aux élèves autochtones viennent de deux sources: le MAINC et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Il est cependant difficile d'identifier tous les autochtones à l'aide des fichiers du MEQ puisque que l'origine ethnique n'est pas une variable qui y est retenue. Nous verrons plus loin comment on peut remédier, en partie, à cette lacune.

Le tableau 4 montre que la situation administrative des écoles desservant les élèves autochtones était relativement simple jusqu'à la fin des années soixante-dix: le ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC) finançait et administrait une trentaine d'écoles primaires dans les communautés autochtones. Les élèves qui faisaient leurs études secondaires et postsecondaires s'inscrivaient dans le réseau public québécois à la suite d'ententes de financement entre le gouvernement fédéral et les organismes scolaires concernés. Depuis, la situation s'est grandement diversifiée, notamment à la suite de la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois qui créait,

en 1978-1979, les commissions scolaires Crie et Kativik. Financées par les deux paliers de gouvernement, ces deux commissions scolaires sont administrées par les autochtones et elles desservent respectivement 8 établissements scolaires pour les élèves Cris et 14 pour les Inuit [1]. Parallèlement à cette nouvelle structure, on assiste au sein même des communautés amérindiennes à un mouvement de prise en charge des écoles par les bandes. Ainsi, sur les 25 écoles situées dans les réserves du Québec, 18 sont administrées par les bandes et 7 par le gouvernement fédéral.

Tableau 4 Écoles des réserves et villages autochtones, selon la situation administrative, région du Québec, 1977-1978 à 1988-89.

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Écoles fédérales	29	16	16	13	12	12
Écoles de bande	-	2	3	8	8	9
CS Crie	-	7	7	7	7	7
CS Kativik	-	13	13	13	13	13
Total	29	38	39	41	40	41
	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Écoles fédérales	13	11	10	10	9	7
Écoles de bande	9	13	14	14	15	18
CS Crie	8	8	8	8	8	8
CS Kativik	13	13	14	14	14	14
Total	43	45	46	46	46	47

Source: MAINC

Un peu plus loin, au **tableau 5**, on peut voir que parmi la population autochtone du Québec reconnue par le MAINC, c'est-à-dire les Indiens inscrits et les Inuit, environ 11 700 élèves fréquentent une école à l'éducation préscolaire ou à l'enseignement primaire ou secondaire. De ce nombre, plus de 4 000 fréquentent une école fédérale ou une école prise en charge par une bande,

1. Sans avoir leur propre commission scolaire, les Naskapis administrent leur école avec la même autonomie que les Cris ou les Inuit à la suite de la signature de la Convention du Nord-est.

5 000 sont sous la juridiction des commissions scolaires Crie et Kativik et, enfin, plus de 2 650 élèves fréquentent une école relevant d'une autre commission scolaire ou, encore, un établissement privé. Ces 2 650 élèves sont répartis dans quelque 300 écoles situées hors des réserves indiennes et des villages inuit.

Tableau 5 Élèves autochtones reconnus par le MAINC, selon le type d'établissement scolaire fréquenté (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire), région du Québec, 1977-1978 à 1988-1989.

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Écoles fédérales	4 957	2 853	2 810	1 803	1 746	1 661
Écoles de bande	-	321	368	1 413	1 378	1 502
CS Crie	-	2 089	2 184	2 342	2 381	2 539
CS Kativik	-	1 808	1 849	1 862	1 980	1 909
Autres CS et écoles privées	5 162	3 264	3 123	3 147	3 240	3 184
Total	10 119	10 335	10 334	10 567	10 725	10 795
	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Écoles fédérales	1 764	1 668	1 527	1 538	1 485	1 056
Écoles de bande	1 616	1 842	2 171	2 354	2 602	2 989
CS Crie	2 534	2 728	2 704	2 628	2 714	2 934
CS Kativik	1 883	1 999	2 038	2 031	2 035	2 074
Autres CS et écoles privées	2 903	3 107	2 886	2 748	2 817	2 655
Total	10 700	11 344	11 326	11 299	11 653	11 708

Source: MAINC

Les fichiers du ministère de l'Éducation constituent une source d'information très riche pour analyser le cheminement scolaire des élèves du réseau scolaire du Québec en fonction de l'ensemble des variables recueillies sur les fiches individuelles d'inscription des élèves. Dans le cas de la population autochtone, cependant, l'utilisation de ces fichiers est limitée par un double problème d'identification et d'exhaustivité.

Le problème d'identification est lié à l'absence d'une variable permettant d'identifier clairement les élèves autochtones sur les fiches d'inscription;

contrairement au MAINC, le ministère de l'Éducation ne dispose d'ailleurs pas d'une définition précise et limitative de ce qu'est la population autochtone. On peut se rapprocher d'une telle variable en considérant comme élèves autochtones tous ceux qui fréquentent une école des commissions scolaires Crie et Kativik [1] ou une école située sur le territoire d'une réserve, ainsi que les élèves fréquentant une autre école et qui sont de langue maternelle autochtone ou qui font l'objet d'une entente de financement entre le MAINC et un organisme scolaire public ou privé.

Le problème d'exhaustivité est plus sérieux: en 1988-1989, par exemple, seulement 13 des 25 écoles situées dans une réserve (écoles fédérales et écoles de bande) ont transmis au MEQ les fiches d'inscription de leurs élèves. Ces écoles étant financées par le fédéral et dispensant rarement l'enseignement jusqu'aux classes sujettes aux examens du Ministère, rien ne les oblige à collaborer aux systèmes d'information du MEQ.

Les données diffusées par le MAINC se présentent maintenant sous une forme beaucoup plus détaillée. Si les problèmes d'identification et d'exhaustivité y sont résolus, le fédéral classe systématiquement plus d'élèves au secondaire qu'au primaire dans les classes charnières. Ainsi, là où le MEQ classe des effectifs en 7e primaire, le MAINC ne classe à peu près personne puisqu'il les reporte en 1re secondaire.

Le **tableau 6** permet d'examiner la répartition par classe et par type d'école des élèves autochtones pour l'année scolaire 1987-1988. Près des deux tiers des élèves autochtones fréquentent une école publique ou privée (les CS Crie et Kativik incluses), les autres se partageant, dans des proportions de deux pour un, entre les écoles de bande et les écoles fédérales.

---

1. En fait, ces écoles desservent aussi les quelques élèves allochtones dont les parents sont établis en milieu autochtone.

Tableau 6 Répartition, par classe, des élèves autochtones du Québec en 1987-1988, selon le type d'école ou d'organisme, MAINC et MEQ

Classe / ordre d'enseignement	MAINC				MEQ	
	Écoles fédérales	Écoles de bande	Écoles publiques et privées*	Total**	CS Crie	CS Kativik
Maternelle 4 ans	189	198	260	647	199	0
Maternelle 5 ans	188	215	544	947	218	213
Somme partielle	377	413	804	1 594	417	213
1re primaire	203	215	631	1049	283	192
2e	162	221	544	927	251	158
3e	147	221	597	965	249	158
4e	147	206	560	913	245	171
5e	154	183	583	920	257	159
6e	141	202	538	881	242	161
7e	0	0	2	2	123	180
Somme partielle	954	1 248	3 455	5 657	1 650	1 179
1re secondaire	111	313	1 291	1 715	284	202
2e	47	240	640	927	152	171
3e	7	164	589	760	124	126
4e	0	145	464	609	107	99
5e et 6e	0	78	311	389	16	39
Somme partielle	165	940	3 295	4 400	683	637
Total	1 496	2 601	7 554	11 651	2 750	2 029

* Ces données du MAINC incluent les CS Crie et Kativik.

** Le MAINC reconnaît 11 653 élèves autochtones au Québec en 1987-1988, la classe de 2 de ces élèves n'a pas pu être déterminée, ce qui explique le total de 11 651.

Source: MAINC et MEQ

La répartition des élèves selon le type d'école fréquentée montre que peu d'élèves autochtones fréquentent une école primaire du réseau québécois, surtout lorsqu'on considère que parmi les 626 élèves fréquentant des écoles privées ou des commissions scolaires autre que Crie et Kativik, 355 fréquentent une de deux écoles desservant une population essentiellement autochtone, à la suite d'une entente de financement entre le MAINC et les CS concernées. Il s'agit de l'école Amik Wiche, de Lac-Simon (CS de Val-d'Or), et de l'école Olamen, de La Romaine (CS du Littoral). Sans en avoir le statut, ces deux écoles sont à toutes fins utiles l'équivalent des écoles de réserve. Il n'y aurait

donc eu, en 1987-1988, que 271 élèves autochtones fréquentant une école primaire où ils étaient en minorité, soit parce qu'ils vivent hors d'une réserve, soit parce qu'il n'y a pas d'école pour autochtones qui soit accessible de leur réserve.

Si les autochtones ont généralement accès à l'école primaire dans leur communauté, il n'en va pas de même pour l'accès à l'école secondaire, puisque dans le cas de ce dernier ordre d'enseignement, si l'on exclut les cas particuliers que sont les commissions scolaires Crie et Kativik, près des deux tiers des élèves fréquentent une école d'une commission scolaire québécoise ou une école privée. Le fait de ne pas pouvoir offrir de services complets au secondaire dans les écoles des réserves fait que la plupart des élèves doivent poursuivre leur cheminement scolaire à l'extérieur, même si l'enseignement secondaire s'est développé de façon significative dans les diverses communautés (surtout les premières classes).

Deux caractéristiques principales se dégagent du **tableau 6**: la forte décroissance des effectifs à mesure que l'on avance au secondaire et la concentration des élèves au début du secondaire. Nous avons vu que le gouvernement fédéral classait systématiquement plus d'élèves au secondaire qu'au primaire dans les classes charnières; ainsi, il ne relève que 2 élèves en 7e primaire, alors que 303 élèves des CS Crie et Kativik devraient y être inclus. Le MAINC les reporte en 1re secondaire, ce qui explique qu'ils représentent 1,9 fois le nombre total d'élèves de 6e et 7e primaire, alors que cette proportion est de 1,1 pour l'ensemble du Québec.

En formulant l'hypothèse que les élèves de 6e et 7e primaire de même que de 1re secondaire du MAINC se répartissent comme ceux des CS Crie et Kativik, nous ramènerions à 1 060 le nombre d'élèves de la 1re secondaire. Ce

faisant, les effectifs de 5e et 6e secondaire représenteraient 36,7 p. 100[1] de ceux de 1re secondaire en 1987-88, cette dernière proportion étant de 86,1 p. 100 pour l'ensemble du Québec.

Cette concentration des effectifs à la frontière du primaire et du secondaire indique que la transition entre les deux ordres d'enseignement est particulièrement difficile pour les élèves autochtones. Peut-on supposer que plusieurs élèves renoncent aux études faute d'avoir accès à des services éducatifs adéquats à une distance raisonnable de leur lieu de résidence, ou bien à la suite de problèmes d'adaptation à une étape critique du cheminement scolaire? Même si d'importants efforts ont été consentis ces dernières années afin d'adapter les programmes d'enseignement du primaire aux valeurs culturelles des autochtones – notamment au moyen de l'enseignement en langue autochtone et de l'adaptation du calendrier scolaire aux activités saisonnières – , les élèves se trouvent confrontés à un modèle culturel qui leur est étranger lorsqu'ils passent au secondaire dans les écoles du réseau québécois, où l'adaptation de l'approche pédagogique est nettement moins favorisée.

Une autre caractéristique importante des services éducatifs dispensés aux jeunes autochtones du Québec est la quasi-absence de la formation professionnelle. Bien sûr, le fait que plusieurs écoles de réserve n'offrent pas l'ensemble du programme du secondaire n'y est pas étranger, mais même les commissions scolaires Crie et Kativik ne dispensent aucun programme de formation professionnelle au Secteur des jeunes. Dans les fichiers du MEQ, nous avons repéré tout au plus une cinquantaine d'élèves autochtones à la formation professionnelle au 30 septembre 1988. On peut s'étonner du fait que les élèves autochtones se concentrent tant au secteur général, d'autant plus que leur dispersion en régions périphériques leur rend plus difficile l'accès au collégial, seul débouché pour

1. Sans cette correction, la proportion serait de 22,7 p.100.

ceux inscrits en formation générale au secondaire. Faut-il y voir l'effet de lacunes dans les services éducatifs offerts aux élèves autochtones?

Mais ce serait ici ignorer la formation continue. Contrairement aux jeunes, les adultes autochtones s'inscrivent majoritairement à la formation professionnelle. Malheureusement, nous ne disposons d'aucune statistique sur le sujet. Les autochtones reçoivent des gouvernements fédéral et provincial des sommes d'argent destinées à la formation continue. Ces sommes sont gérées par les autochtones eux-mêmes; un rapport d'activité, remis au MAINC par chaque communauté, rend compte de leur utilisation à des fins comptables seulement.

2.3 Le cheminement scolaire des autochtones

S'il était possible de suivre chaque cohorte [1] d'élèves année après année, nous aurions un excellent portrait de leur cheminement scolaire. Une telle analyse, dite longitudinale, exige des données **individuelles** pour examiner, par exemple, le phénomène des abandons scolaires. Nous disposons, toutefois, de données suffisantes pour une analyse **ponctuelle** du cheminement scolaire.

Nous avons réparti, selon l'âge et la classe, les élèves autochtones du Québec. Comme le MAINC classait systématiquement trop d'élèves en 1re secondaire et aucun en 7e primaire, nous avons estimé leur répartition entre ces deux classes selon les proportions observées, pour chaque âge, dans les commissions scolaires Crie et Kativik. Le **tableau 7** reproduit les résultats.

Tableau 7 Répartition des élèves autochtones du Québec, selon l'âge et la classe, au 30 septembre 1988.

	Éducation préscolaire	Primaire							Secondaire					Total
classe	M5	01	02	03	04	05	06	07	01	02	03	04	05	
âge														
3														0
4	40													40
5	848	31												879
6	37	877	28											942
7		171	641	29										841
8			273	650	172									1 095
9				186	452	117								755
10					258	403	87							748
11					96	254	412	21	6					789
12						120	351	216	141	12				840
13							151	111	349	144	16			771
14								100	275	280	109			764
15									198	281	237	104	11	831
16									93	155	202	162	68	680
17									41	85	146	158	93	523
18									5	24	46	97	103	275
19 et +									6	7	28	78	95	214
Total	925	1 079	942	865	978	894	1 001	448	1 114	988	784	599	370	10 987
% du Qc	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	15,5	1,3	1,2	1,1	0,9	0,6	1,1

Source: MAINC et MEQ

1. Cohorte: ensemble des individus ayant vécu un même événement une même année de calendrier. Ex: l'accession en 1re primaire. L'ensemble des individus nés une même année est une génération.

Les élèves autochtones représentent environ 1 p. 100 des effectifs scolaires québécois. Cette proportion est visiblement la même pour chaque classe de la maternelle 5 ans jusqu'à la 4 e secondaire. À la fin du secondaire, cette proportion baisse sensiblement, à 0,6 p. 100, mais c'est surtout dans les classes charnières du primaire et du secondaire que l'on constate la plus forte concentration des effectifs autochtones. En effet, les élèves autochtones sont, en proportion, 14 fois plus nombreux à fréquenter la 7 e primaire que l'ensemble des Québécois. On peut aussi remarquer la forte décroissance des effectifs à mesure que l'on progresse au secondaire, comme il a été constaté précédemment.

Le cheminement scolaire normal des élèves suit la progression suivante, en termes d'âge et de classe, au Québec: 5 ans/maternelle, 6 ans/1 re primaire, 7 ans/2 e primaire, ... 12 ans/1 re secondaire, etc. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal; les autres s'éloignent d'un an, de deux ans ou même davantage de ce cheminement et peuvent être en situation de retard scolaire. À partir de cette progression moyenne, on peut faire la répartition des élèves dont on connaît l'âge et la classe à laquelle ils sont rendus, selon l'écart entre leur âge et l'âge du groupe modal. Nous l'avons fait au **tableau 8**.

Au 30 septembre 1988, plus de quatre élèves québécois sur cinq terminaient leurs études primaires sans écart d'âge avec le groupe modal. Plus on progresse dans le cheminement scolaire, plus la proportion des élèves susceptibles d'éprouver des difficultés et d'accumuler une ou des années de retard augmente. C'est ce que démontre l'allure dégressive des proportions d'élèves qui ont l'âge modal. Le passage du primaire au secondaire s'accompagne d'un fléchissement marqué de la proportion d'élèves du groupe modal, mais aussi d'une augmentation du nombre d'élèves dont l'âge dépasse non plus seulement d'un an mais même de deux ans l'âge modal.

Tableau 8 Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal de l'ensemble du Québec, effectifs de l'ensemble du Québec et effectifs autochtones, au 30 septembre 1988.

		Ensemble du Québec			Élèves autochtones			
		écart en plus avec l'âge modal du Québec			écart en plus avec l'âge modal du Québec			
classe	âge	aucun	1 an	2 ans	aucun	1 an	2 ans	3 ans
mat. 5 ans	5	99,6	0,3	0,0	96,0	4,0	nd	nd
1re primaire	6	92,5	6,8	0,7	84,2	15,8	nd	nd
2e	7	87,3	9,4	1,3	71,0	29,0	nd	nd
3e	8	86,6	11,6	1,8	78,5	21,5	nd	nd
4e	9	84,9	12,9	2,1	63,8	26,4	9,8	nd
5e	10	82,8	14,9	2,3	58,2	28,4	13,4	nd
6e	11	82,8	16,4	0,8	49,9	35,1	15,1	nd
1re secondaire	12	63,0	24,4	7,8	13,2	31,3	24,7	17,8
2e	13	66,2	22,1	8,9	15,8	28,3	28,4	15,7
3e	14	64,8	23,1	9,1	15,9	30,2	25,8	18,6
4e	15	64,8	22,7	9,5	17,4	27,0	26,4	16,2
5e	16	66,1	22,4	11,5	21,4	25,1	27,8	13,0

Source: MAINC et MEQ

Chez les autochtones la progression est différente. Déjà, à la fin du primaire, un élève sur trois dépasse d'un an l'âge du groupe modal québécois. La transition au secondaire devient problématique. Force est de constater que le cheminement scolaire de l'ensemble du Québec ne correspond pas à celui des autochtones. Il est intéressant de reprendre les calculs en intégrant la 7e primaire dans la progression normale des élèves, ce que nous trouvons au **tableau 9**.

Cette fois la progression des élèves s'apparente beaucoup plus à celle de l'ensemble du Québec. Les proportions d'autochtones qui s'éloignent de l'âge modal sont cependant plus élevées que pour l'ensemble des élèves québécois. Au secondaire, le groupe modal n'atteint jamais la moitié des effectifs d'une classe et, tout comme pour l'ensemble des effectifs du Québec, les proportions observées d'élèves sans écart avec l'âge modal, ou avec un écart d'un an ou plus, ne varient pratiquement pas d'une classe à l'autre, de la 1re à la 5e secondaire.

Tableau 9 Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal, effectifs autochtones, au 30 septembre 1988.

		Élèves autochtones			
		écart en plus avec l'âge modal			
classe	âge	aucun	1 an	2 ans	3 ans
mat. 5 ans	5	96,0	4,0	nd	nd
1re primaire	6	84,2	15,8	nd	nd
2e	7	71,0	29,0	nd	nd
3e	8	78,5	21,5	nd	nd
4e	9	63,8	26,4	9,8	nd
5e	10	58,2	28,4	13,4	nd
6e	11	49,9	35,1	15,1	nd
7e	12	52,9	24,8	22,3	nd
1re secondaire	12	44,5	24,7	17,8	8,3
2e	13	44,1	28,4	15,7	8,6
3e	14	46,1	25,8	18,6	5,9
4e	15	44,4	26,4	16,2	8,3
5e	16	46,5	27,8	13,0	7,6

Source: MAINC et MEQ

Évidemment ces calculs n'illustrent qu'une partie de la situation observée en 1988-1989: ils négligent les abandons scolaires et ne prennent en compte que les élèves inscrits au 30 septembre 1988. Certes, les élèves autochtones du Québec suivent un cheminement particulier, dès le primaire d'ailleurs. Pour la plupart des communautés amérindiennes et inuit, l'enseignement en langue autochtone et l'enseignement de la culture autochtone occupent une place importante dans le programme de l'élève, ce qui peut modifier sensiblement son cheminement scolaire [1]. Le cheminement scolaire des élèves autochtones demeure plus ardu que celui des élèves allochtones.

1. Soulignons, également, l'ajout de la maternelle 4 ans dans plusieurs école de bande dans le but de favoriser les apprentissages.

Conclusion

Les données que nous avons amassées ici nous ont permis de brosser un portrait d'ensemble de la situation scolaire des autochtones du Québec. Elles nous ont confirmé que les élèves autochtones suivent, pour la plupart, un cheminement scolaire nettement moins poussé que les autres Québécois. À l'enseignement primaire, les autochtones ont maintenant accès à des services éducatifs complets et de plus en plus adaptés à leur spécificité culturelle, surtout depuis la prise en charge des écoles par les bandes. Même si le début du secondaire est de plus en plus accessible dans les communautés, environ les deux tiers des élèves autochtones – en excluant les commissions scolaires Crie et Kativik – fréquentent une école secondaire des réseaux public ou privé du Québec, souvent dans un contexte de minorité culturelle. La transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire est encore difficile; le cheminement scolaire des autochtones est plus long et plus ardu que celui des autres Québécois. L'obtention du diplôme d'études secondaires – donnant accès à une qualification professionnelle reconnue ou à la poursuite des études à l'enseignement collégial et universitaire – est encore le fait d'une minorité d'élèves autochtones. Soulignons également que la formation professionnelle est presque inexistante chez les jeunes; elle serait par contre plus répandue à la formation continue.

Les caractéristiques socio-démographiques de la population autochtone du Québec – notamment sa spécificité culturelle, son hétérogénéité linguistique et sa dispersion géographique en petites communautés – rendent particulièrement difficile l'organisation de programmes complets, adaptés et variés au secondaire. Il semble illusoire de penser que les élèves autochtones puissent avoir accès chez eux à toutes la gamme des services éducatifs offerts dans les écoles polyvalentes, que ce soit en termes de programmes de formation professionnelle ou de cheminements particuliers.

Au cours des années quatre-vingt, il y a eu une harmonisation de l'organisation scolaire et une prise en charge de plus en plus importante des écoles par les bandes. S'il y a de moins en moins d'obstacles à la fréquentation scolaire jusqu'au secondaire, le prochain défi des autochtones sera d'augmenter la persévérance de leurs élèves.

annexe

Les communautés autochtones du Québec

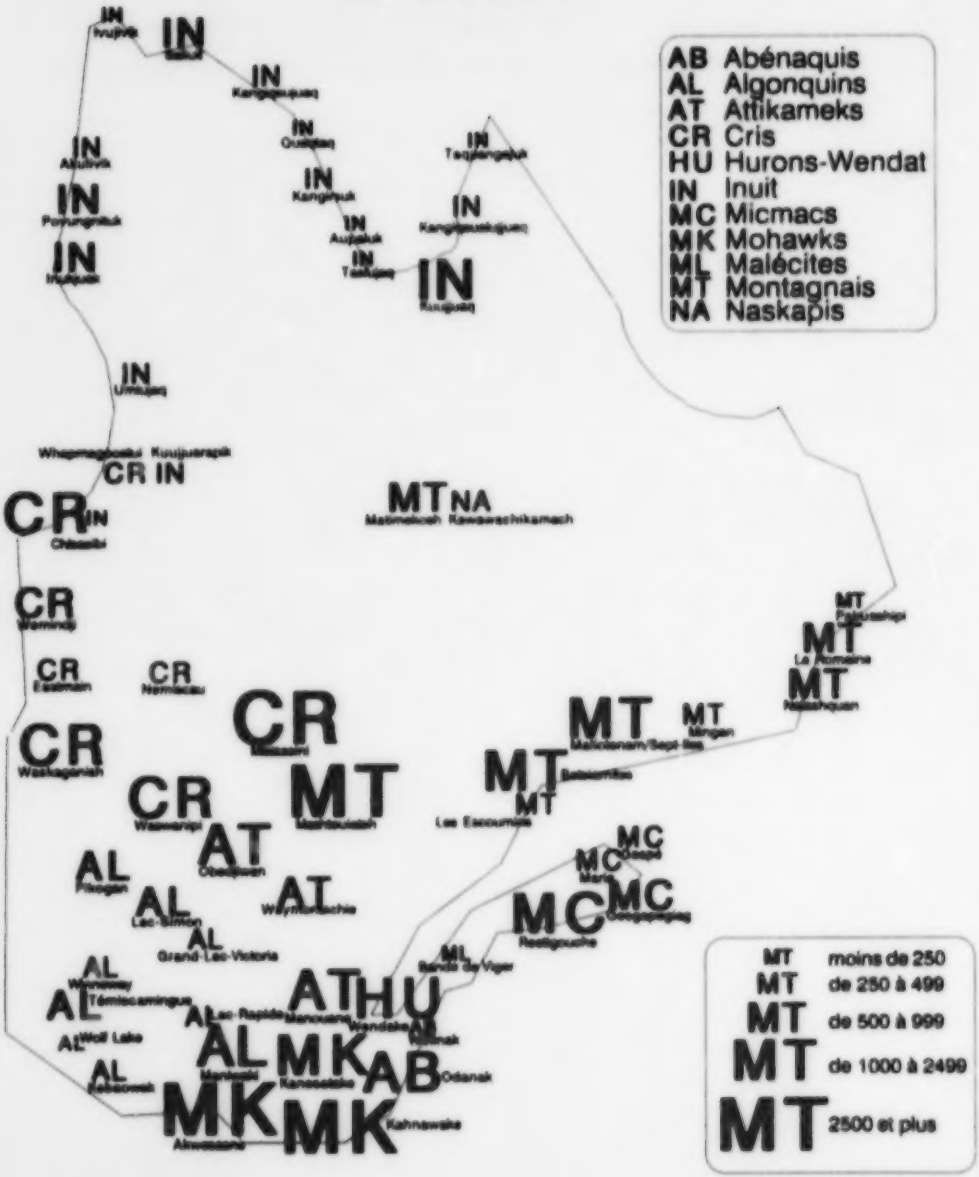

sources: MAINC 1986 et MAMQ 1987

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation